



CGV

1. APPLICATION

- Les conditions générales de vente sont applicables à toutes les commandes de prestations de services qui sont passées à la société Next Floor, dont le siège social est établi au 1 rue Morel 92120 Montrouge.
- Ces conditions générales de vente sont seules applicables, à l'exclusion des conditions générales ou particulières du client que Next Floor n'aurait pas expressément acceptées par écrit.
- Next Floor pourra modifier les présentes conditions générales de vente à tout moment, sous réserve de faire apparaître ces modifications sur le site web www.next-floor.fr. Les conditions en ligne au moment de la commande restent d'application pour cette commande. Le client est censé en avoir pris conscience, en avoir accepté toutes les clauses et renoncer à se prévaloir de ses conditions d'achat.

2. OFFRE ET COMMANDE

- 2.1. Sauf stipulation contraire dans les conditions particulières de Next Floor, le délai de validité de nos offres est de 3 mois.
- 2.2. Toute commande qui n'aura pas été précédée d'une offre écrite par Next Floor, ne liera la société que si une acceptation écrite a été envoyée par Next Floor.
- 2.3. L'inscription doit se faire sous forme d'un bon de commande à adresser par email à l'adresse contact@next-floor.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 1 rue Morel 92120 Montrouge.
- Le bon de commande doit comporter les mentions suivantes :
 - Coordonnées de votre société, de la personne en charge du dossier et adresse de facturation si différente,
 - Adresse e-mail ou adresse postale complète de convocation du stagiaire si elle est différente de l'adresse principale,
 - Nom et prénom du ou des stagiaires, intitulé du stage, dates du stage, montant de la commande,
 - La structure à facturer ou l'OPCA concerné, dans le cas où ce dernier a donné son accord de prise en charge.

3. PRIX

- 3.1. Les prix de Next Floor sont libellés en euros, TTC.
- 3.2. Les prix de Next Floor ne visent que la fourniture de prestations de services décrites dans les conditions particulières à l'exclusion de tous autres travaux et prestations. Les tarifs indiqués sont hors frais de déplacement, de restauration, et de fourniture d'espace de formation ou d'équipement, sauf stipulation contraire dans la proposition.

4. PAIEMENT

- 4.1. Nos factures sont établies à la fin de la formation et sont payables à 30 jours nets à compter de la réception de facture et sans escompte.
- 4.2. Toute réclamation relative à une facture devra être transmise par écrit, au siège administratif de Next Floor, sis 1 rue Morel 92120 Montrouge, huit jours ouvrés après sa réception. A défaut, le client ne pourra plus contester cette facture.
- 4.3. Toute facture impayée à l'échéance produira, de plein droit et sans mise en demeure, une pénalité de retard de trois fois et demi le taux légal (loi 92-1442 du 31/12/92) sans que cette clause nuise à l'exigibilité de la dette.

5. PROPRIETE INTELLECTUELLE

- Les supports papiers ou numériques remis lors de la Formation ou accessibles en ligne dans le cadre de la Formation sont la propriété de l'Organisme de formation. Ils ne peuvent être reproduits partiellement ou totalement sans l'accord exprès de l'Organisme de formation. L'ensemble des textes, commentaires, ouvrages, illustrations et images reproduits sur ces supports sont protégés par le droit d'auteur et pour le monde entier. Toute autre utilisation que celle prévue aux fins de la Formation est soumise à autorisation et préalable de l'Organisme de formation sous peine de poursuites judiciaires. Le Client s'engage également à ne pas faire directement ou indirectement de la concurrence à l'Organisme de formation en cédant ou en communiquant ces documents.

6. CONFIDENTIALITE

- Tant le client que Next Floor s'engagent à ne pas divulguer à des personnes tierces, des informations confidentielles, informations financières, aux données de facturation et aux informations le service.

7. RESPONSABILITE

- Le Client est seul responsable de la consultation, du choix de la formation fournie par l'Organisme de formation. La responsabilité de l'Organisme de formation ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et sera limitée aux préjudices directs subis par le Client, à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit et notamment toute perte de chance, de clientèle, de résultat, d'exploitation, préjudice commercial. En tout état de cause, au cas où la responsabilité de l'Organisme de formation serait retenue, le montant total de toute somme mises à la charge de l'Organisme de formation ne pourra excéder le montant total du prix payé par le Client au titre de la Formation concernée.



8. CONVENTION DE FORMATION

- Next Floor est déclarée organisme de formation continue et habilité à ce titre à établir des conventions de formation.

9. DROIT APPLICABLE EN CAS DE LITIGE

- En cas de contestation de quelque nature que ce soit, il est expressément convenu que le tribunal de commerce de Nanterre soit le seul compétent.

10. CONDITIONS ANNULATION

- En cas d'annulation de la prestation, du fait du client, après commande, celui-ci sera redevable d'une indemnité faisant l'objet d'une facture simple et calculée de la façon suivante :
 - Annulation de 15 à 30 Jours avant l'intervention : 20% de la commande
 - Annulation moins de 15 Jours avant l'intervention : 50% de la commandeRemarque : Nous insistons sur la nécessité du respect des niveaux requis qui permettent de profiter pleinement des formations dispensées.

(En cas de force majeure, accident, maladie et intempéries, circonstances exceptionnelles, Next Floor s'engage à replanifier la formation au même prix)

11. RENSEIGNEMENTS ET RECLAMATIONS

- Toute commande, demande d'information ou réclamation du Client relative aux CGV devra être formulée par écrit à l'Organisme de formation (adresse postale : Next Floor 1 rue Morel 92120 Montrouge – contact@next-floor.fr), qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

12. Données Personnelles

- Next Floor prend très au sérieux le respect de la vie privée et la protection des données à caractère personnel de ses Clients et s'engage à mettre en œuvre les mesures adéquates pour assurer la protection des données à caractère personnel (ci-après les « Données ») et à traiter et utiliser de telles données dans le respect des dispositions applicables et notamment du Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 et de la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978, dite « Loi Informatique et libertés » (ci-après les « Dispositions applicables »).
- Les Données sont conservées pendant la durée strictement nécessaire à l'accomplissement des finalités. Pour les stricts besoins de la gestion des relations commerciales, ces données peuvent être communiquées à nos partenaires.
- Toute personne physique dispose des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des Données ainsi que de limitation et d'opposition au traitement et d'organisation du sort de ses Données après son décès.
- En cas d'exercice du droit d'opposition, toute communication auprès du Client (à l'exclusion de la gestion de son compte) cessera.
- Si le Client transmet et/ou intègre des Données nécessaires à la fourniture d'une Formation, le Client aura la qualité de Responsable de traitement.
- En sa qualité de sous-traitant, l'Organisme de formation s'engage à traiter les Données conformément aux instructions documentées du Client et uniquement pour la seule finalité de fournir la Formation. Si l'Organisme de formation considère qu'une instruction constitue une violation aux Dispositions applicables, il en informe immédiatement le Client. Par exception, si l'Organisme de formation peut être tenu de traiter les Données du Client en vertu des Dispositions applicables, alors l'Organisme de formation informera le Client de cette obligation juridique avant le traitement, sauf si le droit concerné interdit une telle information. L'Organisme de formation garantit la confidentialité des Données traitées dans le cadre de la Formation. L'Organisme de formation s'engage à veiller à ce que les personnes autorisées à traiter les Données reçoivent la formation nécessaire en matière de protection des données à caractère personnel et s'engagent à respecter la confidentialité ou soient soumises à une obligation légale appropriée de confidentialité. L'Organisme de formation s'engage à prendre en compte, s'agissant de ses outils, produits, applications ou services, les principes de protection des données dès la conception et de protection des données par défaut. L'Organisme de formation s'engage à mettre en place les mesures techniques et organisationnelles adéquates afin de protéger l'intégrité et la confidentialité des Données stockées. L'Organisme de formation s'engage à présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité au regard de la nature des Données et des risques présentés par le traitement.
- Les Données sont conservées uniquement le temps nécessaire pour la finalité poursuivie. L'Organisme de formation s'engage, au choix du Client, à détruire ou renvoyer les Données au terme de la Formation, et justifier par écrit auprès du Client qu'il n'en conservera aucune copie.



13. La question des situations d'handicap en formation :

- Nos formations sont ouvertes à tous. Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont du bilan de compétences, pour que nous puissions en discuter et au besoin adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations d'handicap qui pourraient se présenter. Dans le cas (qui n'est pas encore arrivé à ce jour) où nous ne serions pas en mesure de vous accueillir, nous avons une liste de partenaires référents ainsi que l'Agefiph vers lequel nous pourrions vous orienter. A noter que nos bilans de compétences sont effectués en visioconférence.
 - Nous nous adaptons :
 - Sous-titres instantanés pour les participants sourds ou malentendants
 - Lecteurs d'écran et loupes pour des utilisateurs aveugles ou malvoyants : lecteur d'écran intégré, zoom sur la page entière, contraste élevé des couleurs.

14. DIVERS

- Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité ni des présentes CGV ni de la Formation concernée.
- Le fait de ne pas revendiquer l'application de l'une des dispositions des CGV ou d'acquiescer à son inexécution, de manière permanente ou temporaire, ne peut être interprété comme valant renonciation à son application.
- Le Client s'engage à considérer comme strictement confidentiel et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont il pourrait avoir connaissance dans le cadre de la Formation (notamment remises accordées par l'Organisme de formation, modalités spécifiques de la Formation, échanges entre les clients).
- L'Organisme de formation est autorisé à sous-traiter pour partie ou totalement l'exécution des prestations objets du présent contrat. Toutes les obligations du Client qui en découlent ne valent qu'à l'égard de l'Organisme de formation, lequel demeure responsable à l'égard du Client de toutes les obligations résultant du présent contrat.
- L'Organisme de formation est autorisé à utiliser la dénomination sociale, le nom commercial et/ou les marques du Client, et le cas échéant du groupe dont il fait partie, comme référence commerciale sur tout support ou à toute occasion dans un but marketing et/ou publicitaire sans autorisation préalable du Client.
- Dans le cadre de l'exécution des présentes, les Parties exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante sans que, notamment, cela puisse être interprété comme créant entre elles un lien de subordination ou une société de fait.
- Le Client ne pourra tenter aucune action, quels qu'en soient la nature ou le fondement, plus d'un an après la survenance de son fait générateur.
- LES PRESENTES CGV SONT REGIES PAR LE DROIT FRANÇAIS. TOUT LITIGE SE RAPPORTANT A SON EXECUTION OU A SON INTERPRETATION SERA DE LA COMPETENCE EXCLUSIVE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES, MEME EN CAS DE REFERE, D'APPEL EN GARANTIE OU DE PLURALITE DE DEFENDEUR.

